

dépensé par le comité pour l'achat de livres, jusqu'à concurrence de \$200 par année et la même somme pour l'achat des journaux, jusqu'à \$50 par année.

Comme nous l'avons dit plus haut tous les électeurs ont le privilège de voter sur le règlement.

Il est bien malheureux qu'il ne soit pas possible de montrer ici quelque chose d'analogique. Il est vrai que l'Acte provincial des bibliothèques n'existe pas, mais rien n'empêcherait de le passer. Il s'en passe de bien moins utiles. Avec un Acte en existence, on pourrait peut-être forcer la main à nos échevins qui se montrent récalcitrants.

C'est bien honteux cependant pour Montréal de se laisser ainsi devancer par Ottawa.

CITOYEN

CHARITE - JUSTICE

X

Je pourrais, à l'appui de mon sentiment, accumuler les citations du texte évangélique, mais je ne crois pas devoir le faire et n'en veux semer que quelques-unes au cours de cette démonstration simplement ébauchée de l'identité de la justice et de la charité niée par l'organe de l'orthodoxie romaine auquel j'ai entrepris de répondre.

J'agis de la sorte pour deux motifs principaux : d'abord, parce que, la doctrine chrétienne ne se mentionne point à elle-même, comme l'iniquité, l'Évangile ne se contredit jamais, et qu'une citation ne pouvant qu'en confirmer une déjà faite touchant un point quelconque à établir, il deviendrait oiseux de les multiplier autre mesure pour faire connaître l'esprit du livre. Je le fais ensuite parce que je voudrais engager ceux qui m'accordent leur patiente attention et que n'ont pas encore rebutés les défectuosités de mon travail, non mitigées par les erreurs de composition qui en émaillent l'exécution typographique faite sans corrections de ma part ; parce que, dis-je, je voudrais les engager à étudier eux-mêmes ce livre divin, porteur de la bonne nouvelle, si négligé, si peu connu, dans ce pays cléricalisé, que, sur cent personnes lettrées et réputées instruites, on n'en trouve pas cinq qui l'aient lu en entier pour en pénétrer le véritable sens. L'incuriosité morbide et la paresse intellectuelle qui sont devenues la seconde nature de notre peuple infériorité par ses éducateurs, sont la cause de cette ignorance immorale de la doctrine de salut apportée au monde par le Fils de Dieu L'Évangile, au milieu de nous, n'est, si je puis ainsi parler, connu que de réputation. Et quelle réputation ! Défiguré outrageusement par les traitresses interpré-

tations routinièrement données à des auditoires ennuies et inattentifs, par un clergé matérialiste au sens sordide du mot, et devenu, en punition du vil mercantilisme qui le dégrade, totalement incapable de le comprendre et de l'expliquer ; ainsi sacrilégement défiguré, l'Évangile ne rappelle plus à ceux qui en ont l'intelligence que la face du Sauveur telle qu'elle apparut, couverte de crachats, dans la cour du prétoire.

Il importe donc, pour le comprendre, qu'on l'étudie soi-même. Qu'on le lise dans le recueillement du cœur en invoquant l'Esprit Saint pour en obténir les lumières qu'il ne ménage point aux âmes assoiffées de vérité et affamées de justice. Alors on verra combien l'enseignement en a été faussé par ceux qui s'en donnent pour les seuls dispensateurs autorisés. Et, par contre, on y verra aussi, — j'en ai la conviction intime, — comment, malgré mon ignorance et mon indignité, l'esprit m'en a été communiqué par la grâce divine et combien est exacte et fidèle l'interprétation que j'en ai faite jusqu'ici.

Invariablement, l'accaparement des richesses, considéré obstacle au salut, y est déclaré, illicite et les disproportions de fortune, avec les inégalités sociales qu'elles engendrent sont traitées comme produits de l'iniquité dont le Prince de ce monde est le père.

Aux riches qui le consultaient sur les affaires du salut, Jésus a toujours recommandé de se défaire de leurs biens temporels qu'il proclamait injustes. Ce n'est pas, notons-le bien, que le Christ condamne la richesse en soi ; mais il veut qu'elle soit fruit de justice et qu'ainsi que le soleil, emblème de cette justice, elle luisse pour tout le monde et répande ses bienfaits sur tous également.

L'appropriation individuelle contrarie et détruit même le caractère bienfaisant de la richesse et déséquilibre la société par le fait de l'inégalité, fruit de l'iniquité. Pourquoi Dieu demande-t-il aux hommes de vivre selon la justice ? c'est pour qu'ils vivent dans l'abondance de toutes choses, laquelle arrive *par surcroît*, et comme un effet naturel, quand on a cherché le royaume de Dieu et sa justice. C'est par les accapareurs, que Dieu va faire habiter la terre renouvelée, c'est-à-dire rétablie dans sa grâce première et devenue par là cette fameuse *Terre Promise* dont le plantureux pays de Canaan n'était que la très-maigre figure. " Celui qui m'écoute, dit le Seigneur, reposera en assurance ; et il jouira d'une abondance de biens, sans craindre aucun mal." (Proverbes, I, 22.)

Les prêtres, scribes et pharisiens, au temps de Jésus, manifestaient au dehors tous les signes de la vertu, comme leurs héritiers et successeurs, les *honnêtes gens* d'aujourd'hui qui aiment à faire parade de ce rigorisme imperturbable, de ce formalisme gourmé qui en a long-